



Signer en toute simplicité avec son téléphone portable

La signature manuscrite doit faire face à une nouvelle concurrence. Avec le nouveau service «All-in Signing», les utilisateurs peuvent désormais apposer simplement une signature électronique en toute sécurité au moyen de leur téléphone portable, ce qui leur évite l'impression et l'envoi fastidieux de documents papier. Pour ce faire, il leur suffit d'avoir accès à des applications ou à des pages web incorporant le service de signature de Swisscom et à une carte SIM compatible Mobile ID de Swisscom, Orange ou Sunrise. Aussi simple qu'un jeu d'enfant, cette solution sûre est la première à permettre de signer à l'aide d'un téléphone portable.

Grâce au nouveau service «All-in Signing» de Swisscom, les clients peuvent aisément signer confirmations, contrats et autres consentements qui nécessitaient auparavant une signature manuscrite, en indiquant simplement leur code PIN sur leur téléphone portable. Jusqu'à présent, les solutions électroniques impliquaient souvent une rupture de support: la véritable signature s'effectuait encore à la main sur un document imprimé. Il fallait ensuite envoyer le document par la poste ou le numériser et l'envoyer par e-mail. Le destinataire devait à nouveau numériser les données.

Un simple code PIN à la place d'encre

A l'avenir, les entreprises pourront incorporer en toute simplicité le service All-in Signing de Swisscom à leurs applications ou leurs pages web, afin de reproduire leurs processus en version numérique de bout en bout. Les clients pourront alors réaliser, sans rupture de support, des opérations telles que souscrire une assurance en ligne ou commander et signer un contrat pour un téléphone portable sur Internet. Mobile ID garantira ici l'identification sans équivoque du signataire, cependant que le service All-in Signing créera la signature électronique unique et sécurisée. Comme l'explique Adrian Humbel, responsable Security Solutions: «Mobile ID est un élément clé pour la numérisation des processus commerciaux. Associé au service de signature All-in Signing, il permet d'éviter des étapes intermédiaires coûteuses et fastidieuses et, par conséquent, de travailler plus vite.»

Certification conforme aux lois suisses et aux normes européennes



swisscom

**Communiqué de
presse**

Les experts-comptables internationaux de KPMG ont certifié le service All-in Signing de Swisscom conforme à la Loi fédérale sur la signature électronique (SCSE) et à la norme européenne ETSI TS 419.241. Le service All-in Signing permet ainsi, pour la première fois, la création de signatures électroniques conformes à la SCSE à l'aide d'un téléphone portable.

Pour utiliser ce service, les clients n'ont besoin que d'une carte SIM compatible Mobile ID qui est à la disposition des clients de Swisscom, Orange et Sunrise.

Berne, le 27 février 2015